

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Master DPÉC - parcours Jardins historiques, patrimoine et paysage

Master Direction de projets ou établissements culturels (DPÉC)

**Campus**
Versailles**Durée**
1 an**Langue(s)
d'enseignement**
Français**Composante**
CY Lettres
et sciences
humaines

Présentation

Ce diplôme est préparé au sein de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles. L'intérêt étant de plus en plus vif pour le patrimoine des parcs et jardins, pour les paysages culturels ainsi que pour le traitement des espaces publics en étroite relation avec des problématiques d'échelle territoriale, il est nécessaire de former les acteurs futurs, capables d'intervenir sur des lieux à protéger et mettre en valeur selon une perspective dynamique, critique et créative.

Jardins et paysages culturels constituent un patrimoine dont la spécificité est de mettre en œuvre des matériaux vivants, des processus naturels et des pratiques sociales changeantes (usages, significations culturelles, techniques d'entretien, droit), dans des situations territoriales de plus en plus complexes.

Objectifs

Il s'agit de faire dialoguer pratique et recherche, en les mettant à l'épreuve des évolutions technologiques, environnementales, sociales et politiques. Le master JHPP contribue ainsi à un renouvellement constant des regards experts sur un corpus historique de plus en plus étendu, à la fois ancien, moderne et contemporain, qui se retrouve aujourd'hui au cœur des problématiques écologiques de

l'aménagement urbain, du développement durable et du changement climatique.

Compétences visées

Cet enseignement ouvre aux emplois proposés par les différents services de l'Etat et des collectivités locales, les associations préoccupées de questions et de gestion patrimoniales, les agences et bureaux d'études d'architectes, de paysagistes et d'ingénieurs. Il permet aux futurs professionnels libéraux d'être mieux à même de résoudre les problèmes qui leur sont posés. Il est aussi ouvert à tous ceux qui cherchent à approfondir leurs connaissances dans ce domaine spécifique dans le but de développer une démarche professionnelle originale.

En savoir plus: Cet enseignement met en pratique la transdisciplinarité nécessaire à l'appréhension du patrimoine paysager, à travers le recrutement de profils variés d'étudiants et les apports de professionnels et de chercheurs. On vise la construction d'une méthodologie de l'intervention sur le patrimoine paysager.

Admission

Pré-requis obligatoires



M1 universitaires, diplômes d'ingénieur, de paysagiste concepteur, d'architecte DE, d'urbanistes.

Critères d'admission

- Etude des dossiers de motivation et entretien oral d'admission
- La commission d'admission statue sur le dossier administratif et le projet pédagogique et définit les admissibles. Après entretien avec les candidats admissibles, elle établit la liste des admis.

Modalités de candidature

- Candidature en ligne sur Taïga ([🔗 https://taiga.archi.fr/taiga/cnd](https://taiga.archi.fr/taiga/cnd)) du 1er février au 31 mars 2026 pour les étudiants en formation initiale et en reprise d'étude
 - Résultats d'admissibilité le 17 avril 2026
 - Oral d'admission sur la journée du 04 mai 2026 et le 05 mai 2026 matin (en visioconférence)
 - Résultats d'admission le 13 mai 2026
-
- Vous avez quitté le circuit universitaire depuis plus de 2 ans, vous êtes salarié, demandeur d'emploi, indépendant... Vous relevez de la reprise d'étude. Anticipez au maximum votre candidature en écrivant à : [🔗 candidature-master.jardinhistorique@versailles.archi.fr](mailto:candidature-master.jardinhistorique@versailles.archi.fr)
 - Vous êtes de nationalité étrangère hors UE et n'avez jamais été inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur français ou européen, [🔗](#) candidatez ici (+ informations et contacts) . Le calendrier est différent.
 - Candidats en activité professionnelle ne répondant pas aux critères de diplômes : prendre contact au préalable, au plus tôt et jusqu'en mars 2026, afin d'examiner le projet.
 - Toutes les questions relatives aux candidatures doivent l'être via l'adresse : [🔗 candidature-master.jardinhistorique@versailles.archi.fr](mailto:candidature-master.jardinhistorique@versailles.archi.fr)

Modalités de candidature spécifiques

Le processus de candidature se fait directement auprès de l'ENSA-V, qui prépare au diplôme, sauf pour les candidats

relevant de Etudes en France et ceux se présentant au diplôme par [🔗](#) VAE.

Le dossier est à télécharger sur le site de l'ENSA-V : [🔗](#) Dossier candidature

Les personnes en situation d'handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées [🔗](#) à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Droits de scolarité

Le tarif est voté :

- chaque année en CA de CY pour les étudiants en formation initiale : 254€
- chaque année en CA de l'ENSAV pour les étudiants en reprise d'étude 1600€ pour les personnes en autofinancement et le personnel ministère de la culture, et 4500€ pour ceux pris en charge par leur employeur ou un fond de formation.

Droits universitaires : tarifs, exonérations et paiement

Retrouvez toutes les informations sur les montants des droits d'inscription, les possibilités d'exonération et les modalités de paiement.

[🔗](#) En savoir plus sur les droits universitaires - [🔗 https://www.cyu.fr/formation/candidater-s-inscrire/inscriptions/droits-universitaires](https://www.cyu.fr/formation/candidater-s-inscrire/inscriptions/droits-universitaires)

Et après

Poursuite d'études



Certains choisissent de poursuivre leurs études : Préparation des concours administratifs ; début d'un projet de thèse ; ou bien préparation de l'école de Chaillot.

Débouchés professionnels (métiers)

Cet enseignement ouvre aux emplois proposés par les différents services de l'Etat et des collectivités locales, les associations préoccupées de questions et de gestion patrimoniales, les agences et bureaux d'études d'architectes, de paysagistes et d'ingénieurs. Il permet aux futurs professionnels libéraux d'être mieux à même de résoudre les problèmes qui leur sont posés. Il est aussi ouvert à tous ceux qui cherchent à approfondir leurs connaissances dans ce domaine spécifique dans le but de développer une démarche professionnelle originale.

Infos pratiques

Contacts

Stéphanie DE COURTOIS

✉ stephanie.de-courtois@versailles.archi.fr

Anne HERTZOG

✉ anne.hertzog@u-cergy.fr

Aude HARRBURGER

Autres contacts

master.jardinhistorique@versailles.archi.fr

Composante(s)

ÉNSA Versailles

🔗 <https://www.versailles.archi.fr/fr>

Lieu(x)

📍 ÉNSA Versailles - 5 avenue de Sceaux - 78000 Versailles

Campus

🏠 Versailles

En savoir plus

La page linkedin du master

🔗 <https://www.linkedin.com/in/master-jhpp-36282794/>

Plus d'informations sur le master

🔗 <https://www.versailles.archi.fr/fr/offre-de-formation/master-associe/master-2-jardins-historiques-patrimoine-et-paysage>



Programme

Organisation

Les cours ont lieu environ trois jours tous les 15 jours entre septembre et juin, auxquels s'ajoutent un voyage d'étude et deux semaines plus denses. L'été est réservé à la finalisation du mémoire.

Contrôle des connaissances et des compétences

Les exercices sont individuels ou bien en groupe, et alternent contrôle continu (exercices écrits ou bien présentations orales) ou bien examen final écrit sur table. Ils visent tous à construire les compétences nécessaires à la réalisation du mémoire de Master 2.

M2 - Jardins historiques, patrimoine et paysages

